

### Itinéraires pour les transports exceptionnels

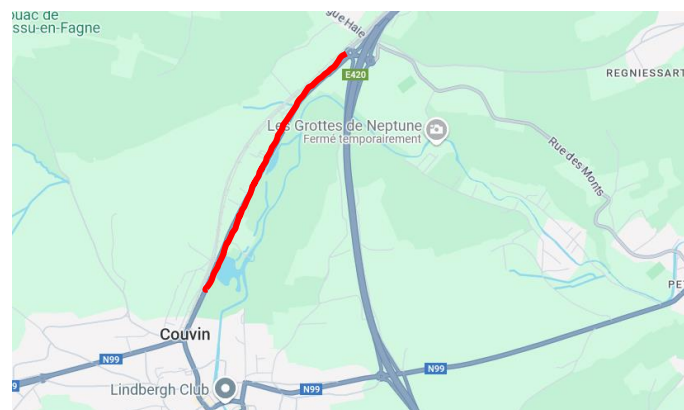
L'itinéraire ci-dessous doit être reconnu par l'utilisateur avant le départ du transport.  
(Toute modification doit être demandée au Service Transport exceptionnel)

Cette remarque est valable comme modification d'itinéraire et doit être ajoutée à l'autorisation.

14/11/2024

### **COUVIN : N5g (liaison N5/N99) : interdite à partir du 18 novembre 2024 !**

À la suite de travaux sur la N5g (Route Charlemagne) entre le giratoire de la locomotive et le carrefour avec la N99 (Av. de la Libération), le passage des transports exceptionnels ne sera pas autorisé.



Déviation valable vers CHIMAY pour les transports de **catégorie 2 et 3** (aller-retour) :

N5	A partir de NEUVILLE ROLY	Pour le retour : Pont au dessus de la N5 : transport SEUL sur le pont à 5 km/h. Suivant l'axe du pont
N978 N589 N939	CERFONTAINE LOMPRET VIRELLES	- 3 Ponts inférieurs du lac : transport SEUL sur le pont à 5 km/h. au milieu des 2 bandes de circulation. - Pont sur l'Eau Blanche : transport SEUL sur le pont à 5 km/h. au milieu des 2 bandes de circulation
N939	CHIMAY	Ou via rue des Ficherries (R55)

**Pour les transports de dimensions ou masses supérieures, des déviations doivent être demandées à nos services au cas par cas.**

**Durée probable** : du 18/11/2024 au 20/12/2024 (suivant conditions climatiques)